

Date : 18 décembre 2013
Note DRH/2013 – 41 BM/FM/EG

A L'ATTENTION DE _____ **De l'ensemble du personnel de MISTRAL Habitat**

DE LA PART DE _____ **Benoît MONTINI**
Directeur Général

Objet : Diagnostic des risques psychosociaux – 2^{ème} démarche.

Madame, Monsieur,

Dans sa volonté d'améliorer continuellement les conditions de travail de son personnel, MISTRAL Habitat a récemment entrepris une démarche de santé au travail et a réalisé un premier diagnostic des risques psychosociaux.

Ce diagnostic portait sur les conditions de travail des chargé(e)s de relations, des employés d'immeubles et des responsables de secteur (91 personnes).

A présent, afin de poursuivre une démarche de prévention globale, il s'agit d'identifier les risques psychosociaux émergents et existants pour :

- Les chargé(e)s de clientèle de toutes les agences et les antennes
- Le personnel du service Social et Contentieux
- Le personnel du service des Ressources Humaines
(soit 39 personnes pour le périmètre de cette seconde démarche)

La société DS Services nous accompagne dans cette démarche et s'engage à mettre son savoir-faire au service de MISTRAL Habitat, afin d'identifier **les risques psychosociaux auxquels le personnel est exposé.**

La réunion de lancement s'est tenue le jeudi 31 octobre 2013 au sein même de MISTRAL Habitat.

Cette démarche aboutira à un plan d'actions adapté, qui sera proposé en mars 2014.

Le personnel concerné sera directement mis à contribution à deux reprises : dans un premier temps par le biais d'un **questionnaire anonyme** portant sur ses perceptions des conditions de travail, et dans un second temps lors **d'entretiens collectifs et d'observations terrain**. Ces étapes interviendront au cours du mois de janvier et février 2014.

Les conclusions permettront la mise en œuvre d'un plan d'actions général, profitable à l'ensemble de l'établissement.

Nous vous remercions, Madame, Monsieur, pour votre participation à cette démarche.

Le Directeur Général



Benoît MONTINI